



*Paris, le 26 novembre 2021*

*Objet : Ouverture de négociations salariales à Pôle emploi*

*Monsieur le directeur général,*

*Nos organisations respectives font le constat que l'inflation a atteint le chiffre de 2,6 % en octobre 2021.*

*Depuis 4 ans, les négociations annuelles sur les salaires se sont toutes soldées par un gel de la valeur du point, de la part fixe et du point d'indice.*

*Au vu de ces constats et dans un contexte où de nombreux efforts supplémentaires sont demandés aux salariés et agents, nous vous invitons à ouvrir rapidement des négociations salariales dans l'objectif d'une revalorisation générale des salaires pour les agents privés de Pôle emploi et d'obtenir des tutelles la revalorisation des grilles des agents publics de Pôle emploi dès le 1er janvier 2022.*

*Syndicalement,*

*Les délégués syndicaux centraux*

*CFDT : Nadine Clain – Sandrine Etienne*

*CGC : Suzie Petit - Frédéric-Paul Martin*

*CGT : Sylvie Espagnolle - Brigitte Meyer*

*CGT-FO : Sylvie Szeferowicz - Fabien Milon*

*SNAP : Isabelle DE OLIVEIRA - Laurent Merique*

*SNU : Delphine Cara - Céline Lambert*

*Lettre ouverte au directeur général de PÔLE EMPLOI pour l'ouverture de négociations salariales*

*Copie aux agents de Pôle emploi*